

**Service Environnement et Développement Durable**  
Rue de Namur, 2 (3<sup>ème</sup> étage) à 4000 Liège  
Renseignements : 04/238.31.95  
energie@liege.be

**DEMANDE D'OCTROI DE PRIME POUR  
L'INSTALLATION D'UNE TOITURE VEGETALE**

Le(a) soussigné(e) (nom et prénom du demandeur) : .....  
agissant pour le compte de (indiquer le cas échéant le nom de la Société ou de l'organisme demandeur) : .....

Rue ..... n°.....

Code postal :.....Localité :

Tél. : ..... Fax : .....

E-mail : .....

N° de compte bancaire (le titulaire du numéro de compte doit être la personne à qui la facture de l'installation a été adressée) : .....

- déclare solliciter du Collège communal de la Ville de Liège, le bénéfice de l'octroi de
- une prime de base
- des primes pour un logement multiple : 2 / 3 / 4 ou plus (entourer le nombre)

pour l'installation d'une toiture végétale sur l'immeuble sis à Liège (adresse de l'installation si différente de l'adresse mentionnée ci-dessus) :

Rue ..... n°.....

Code postal ..... Liège

- Superficie de la toiture végétale installée** : .....m<sup>2</sup>
- Type de toiture végétale** : intensive/extensive (biffer la mention inutile)
- Epaisseur et surpoids de la toiture végétale** : .....cm .....kg/m<sup>2</sup>

**AVANT TRAVAUX :**

**ATTESTATION DU SERVICE DES PERMIS D'URBANISME**

Ilot Saint Georges, Quai de la Batte, 10, 4<sup>ème</sup> étage, 4000 Liège  
(accessible au public tous les matins de 9 à 12 heures).

**La toiture est prévue et accessible pour d'autres raisons que l'entretien : oui - non**  
Les travaux projetés **nécessitent / ne nécessitent pas** un permis d'urbanisme.

Cachet du Service des Permis d'Urbanisme

**Le demandeur joint les documents suivants** (tout autre document étant inutile):

- Une **photocopie** de la carte d'identité du demandeur
- Une **copie** du titre de propriété ou de tout autre droit réel sur l'immeuble dans lequel les travaux sont réalisés ou tout autre document attestant de la qualité de propriétaire
- Pour le locataire, une **copie** du bail et de l'autorisation du propriétaire de procéder aux travaux
- Une **copie** de la ou des factures de réalisation des travaux (entreprise ou matériaux)
- Une **copie** des preuves de paiement correspondantes ou des factures acquittées
- Au minimum deux photos montrant les travaux en cours de réalisation et après travaux
- La **copie** du permis d'urbanisme
- Un rapport technique avec description des matériaux et les plans. Ils seront signés par un ingénieur ou un architecte en cas de toiture végétale de 20 m<sup>2</sup> de superficie ou plus.

Le(a) soussigné(e) déclare le montant des primes éventuellement déjà reçues ou sollicitées, en dehors de la présente demande de prime, pour l'installation d'une toiture végétale:

Montant reçu : .....€

Coût total des travaux (TVAC) : .....€

**Le(a) soussigné(e) déclare, en outre, avoir pris connaissance du règlement communal de la Ville de Liège relatif à l'octroi d'une prime pour l'installation d'une toiture végétale du 27 avril 2009 et il s'engage à le respecter strictement ainsi que les prescriptions d'urbanisme en vigueur**

Le demandeur autorise la Ville de Liège à procéder ou à faire procéder aux vérifications et contrôles utiles en vue de l'octroi de la prime en donnant accès aux lieux ayant fait l'objet des travaux.

Le ..... 20

Le demandeur (signature),

---

## A l'attention du Service Environnement et Développement Durable

### ▪ **Recevabilité de la demande (art.4):**

introduction 4 mois à dater de la fin des travaux

### ▪ **Documents reçus (art.5) :**

- Une photocopie de la carte d'identité du demandeur
- Une copie du titre de propriété ou tout autre document attestant de la qualité de propriétaire ou de tout autre droit réel sur l'immeuble
- Une copie de la ou des factures de réalisation des travaux et une copie des preuves de paiement correspondantes ou attestation de la facture acquittée
- Au minimum deux photos montrant les travaux en cours de réalisation : excavation, citerne, installation....
- La copie du permis d'urbanisme
- Un rapport technique avec description des matériaux et les plans.
- Pour le locataire, une copie du bail et de l'autorisation du propriétaire de procéder aux travaux

### ▪ **Calcul du montant de la prime (art. 3) :**

Nombres de m<sup>2</sup> .....x 10 € = .....€

- Prime de base > plafond: 250 €
- Prime en cas de logement multiple (immeuble à appartements, ensemble de plusieurs maisons) : 500 € ou 750 € ou 1000 € (plafond)